

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	29 (1941)
Heft:	590
Artikel:	Notre pain quotidien : l'aide des écoliers à l'agriculture
Autor:	Gueybaud, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bauche et le racolage public, et n'institue aucune réglementation des prostituées libres. Par contre, depuis la guerre, des maisons ont été ouvertes pour la troupe en Tunisie.

Notre pain quotidien

L'aide des écoliers à l'agriculture

Nous l'avons dit précédemment, le concours que l'on demande à la jeunesse de nos écoles pour gagner la « bataille de l'agriculture » nous intéresse directement, nous femmes, en tant que mères de familles et éducatrices : c'est pour quoi nous détachons à l'intention de nos lectrices les renseignements suivants d'un des rapports reçus de l'Office fédéral du travail (rapport lu par son auteur, Mme Daschinger, directrice du Bureau central d'aide aux paysannes, lors d'une récente séance du Comité consultatif des femmes suisses).

Disons tout d'abord que c'est d'entente avec les institutions qui s'en sont occupées jusqu'ici qu'ont été fixées les bases sur lesquelles sera établi ce service volontaire. Contact a été pris également avec des organisations d'utilité publique, soit en majeure partie des Sociétés féminines, puis *Pro Juventute*, les divers services qui s'occupent d'orientation professionnelle, le Service civil féminin, et enfin et naturellement les Départements de l'instruction publique cantonaux. Car il fallait, et c'était là l'un des premiers points importants, fixer la date des vacances scolaires de façon à les faire coïncider avec les périodes où l'agriculture réclame le plus de main d'œuvre : or ces périodes n'étaient pas les mêmes à travers le pays, une certaine souplesse est nécessaire pour répondre aux différents besoins.

Mais dira-ton, nombre d'écoliers n'entendent rien aux travaux de la campagne, et l'on ne s'improvise pas agriculteur du jour au lendemain, comme trop de gens paraissent encore le croire ! Cela est certain, mais il faut aussi se rappeler que ne vont pas seulement à l'école les enfants de la ville, et que ceux de la campa-

gne ont déjà souvent, durant leurs vacances, apporté avec fierté leur concours aux membres plus âgés de la famille. Et d'ailleurs pour eux, comme pour les petits citadins, une préparation a été prévue, qui comprend des leçons modèles, données par des maîtres spéciaux, puis des conseils pratiques, et des recommandations indispensables pour tous les cas concernant le maniement des machines agricoles, celui des animaux, etc. Nous d'ailleurs qu'aucun écolier ou écolière au-dessous de 14 ans n'est admis à participer à ce service, car l'on a estimé avec raison que cela ne serait ni dans leur intérêt ni dans celui de l'agriculture, et que ceux qui le désireront de s'occuper de cette façon durant leurs vacances trouveront largement à s'employer, soit dans le jardin familial, soit dans un jardin scolaire là où il en a été créé. L'on prévoit aussi, et suivant les cas, l'organisation de « camps d'écoliers », qui, l'an dernier déjà, ont fonctionné dans quelques cantons.

Mais quel que soit le mode de faire adopté, il paraît clair que les meilleurs résultats ne seront obtenus que là où se trouveront, comme pour les auxiliaires féminins, les « agents de liaison », chargés de la surveillance morale et matérielle de toute cette jeunesse. Institutrices et institutrices, maîtresses d'écoles ménagères, travailleuses sociales, S. C. F., trouveront là une tâche de première importance, et leur présence sur place, leur influence ferme et discrète à la fois, leur intervention immédiate dans tous les cas des inévitables difficultés qui se produiront, ne manqueront pas de rassurer certaines mères, peut-être un peu anxieuses de laisser partir leurs enfants se mesurer pour la première fois avec les difficultés de la vie réelle. Il faut insister sur cette tâche, car il y a là pour bien des femmes un moyen indirect, mais combien utile, de tenir leur place dans le grand effort qui nous est demandé à tous.

Comme le service féminin, le service de la jeunesse est volontaire et non rétribué. Mais tous les écoliers sont, eux aussi, assurés d'office contre les accidents par la Confédération, qui leur offre d'autre part de grandes facilités de transport. Et on l'aura compris que l'effort de manier la fourche ou le râteau, de se courber sur les sillons du champ pour y planter des pommes de terre, ou de vider les arrosoirs d'eau fraîche sur les plates-bandes du jardin... vaut bien pour la santé celui de manier une raquette dans un court de tennis ou de piloter un canot de plaisance sur un lac, nous pouvons espérer que nombreux seront ceux et celles parmi les écoliers des milieux aisés qui s'inscriront ; alors que pour la grande masse des autres, moins fortunés, ce service auxiliaire constituera, comme on l'a dit très justement, lors d'une réunion convoquée à Zurich par *Pro Juventute*, un passage utile de l'école à la vie professionnelle, en fortifiant les constitutions, en affranchissant les caractères, et en augmentant ainsi les chances de succès des apprentissages à venir. Et qui ne voit aussi comment, de la sorte, la lutte « préventive », si l'on peut s'exprimer ainsi, est engagée contre le chômage, en gagnant à l'agriculture par une préparation adéquate les forces dont elle a manqué constamment ces dernières années ?

Ajoutons encore que, pour les plus âgés, étudiants et étudiantes, des échanges intercantonaux sont prévus qui permettront de faire ce que recommande une affiche récemment apposée sur nos murs, c'est-à-dire de célébrer le 650^e anniversaire de notre existence « en apprenant à mieux connaître notre pays » — et non pas seulement ses paysages, ses vallées, ses lacs ou ses sommets, mais aussi la vie, souvent terriblement rude, mais tout de même forte et saine, de ceux de nos concitoyens auxquels nous devons notre pain quotidien.

J. GUEYBAUD.

MODES

ANGELINE BASILE

11, rue Lévrier — Genève

Téléphone 2.37.01

Pour un joli mouchoir
Une écharpe élégante

MAISON DU CHALET SUISSE

Broderies suisses de
St-Gall et d'Appenzell

H. DEPIERRE 18, Gd-Duail et rue Céard, 2
GENÈVE
Maison fondée en 1850 Expositions : Paris 1865, Londres 1861

LE BULLETIN
du Conseil International des Femmes
rend compte des activités et défend les
intérêts féminins à travers le monde ;
paraît en trois langues : français, anglais
et allemand.

Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.
On s'abonne chez Mme le Dr Renée Girod, 10, rue
Charles Bonnet, Genève.

ÉLECTRICITÉ

LUSTRERIE

Maurice Steffen

Concessionnaire des Services Industriels de Genève
et du Téléphone fédéral

GENÈVE
Téléphone 4.25.97

RUE LESCHOT, 10
(2, Angle de la rue des Voisins)

Mollard & Delphin

Tapisseries de Styles

Ouvrages de Dames

5, Corraterie
Téléphone 4.11.34

Genève

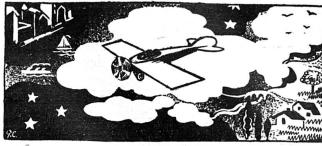


La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(télé Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud



Correspondance

Marcel Prévost, féministe

Une lectrice nous écrit :

La mort annoncée ces jours derniers de Marcel Prévost, décédé dans sa propriété du Lot et Garonne, à l'âge de 80 ans, a évoqué chez les femmes de ma génération bien des souvenirs. Car si l'on nous défendait, et combien sévèrement ! de lire les *Demi-Vierges*, l'*«oncle de Françoise»*, comme on aimait à l'appeler, a, dans cette série, alors fameuse, de considérations et de conseils sur l'éducation des jeunes filles, fait preuve d'une certaine compréhension des tâches et des devoirs qui allaient s'imposer à la génération qui montait, comme d'une certaine sympathie pour les droits qu'en exécution de ces devoirs allait réclamer cette génération. S'il est vrai, comme on l'a dit lors de sa réception à l'Académie française, que Marcel Prévost avait le don de saisir les sujets qui flottent dans l'atmosphère, il a saisi de la sorte au vol les idées nouvelles qui se faisaient jour sur la situation de la femme, et à côté de beaucoup d'œuvres certainement pas mal scabreuses, et par conséquent très loin du féminisme ! il a d'autre part campé quelques portraits d'héroïnes qui sont intéressantes à envisager à notre point de vue.

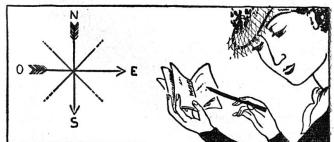
Il faudrait beaucoup plus de temps que celui dont je dispose — et beaucoup plus de capacités aussi ! pour suivre à travers ses romans la trace de cette sympathie et de cette compréhension : aussi ne puis-je que souhaiter que cette recherche tente une plume plus experte que la mienne. Veuillez agréer, etc.

J. SORGES.

sister et s'épanouir dans une atmosphère d'initiative, d'énergie, de mesure, de responsabilités joyeusement acceptées et d'abnégation. « Etre Suisse aujourd'hui, c'est veiller sur ce que nos ancêtres nous ont légué, soit l'esprit de verté, de justice, d'humanité et de liberté. » Puis, le Dr. Wahlen, salué par une ovation, déroula devant un auditoire suspendu à ses lèvres tout un système conçu par lui, ne craignant pas de se servir du dialecte natal, ce qui ajoutait à son exposé un charme tout spécial de vie familiale. Combien il avait touché juste, c'est ce que prouvaient les nombreuses interventions qui se succédaient, chacun et chacune, directeur d'école d'agriculture, chef du plan de culture de la ville de Zurich, représentant des autorités, jeune fille toute vibrante encore de ses souvenirs de travail volontaire à la campagne, passante des rives du lac, dans son costume national bleu, ..., apportant des précisions, des renseignements, des suggestions, qui toutes concourraient à la valeur de l'ensemble. Si bien que celles qui, le moins encore, se demandaient : « Pourquoi une « Journée des femmes » ? alors que tout notre désir et notre but est de collaborer avec les hommes... » — toutes celles-ci se sont rendu compte que, tant que les femmes sont exclues des Assemblées qui sont des « Journées d'hommes », elles ont de leur côté leur tâche à remplir pour le bien du pays.

(Libre traduction résumée d'après le « Schweiz. Frauenblatt ».)

(Publication retardée, faute de place.)



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 20 avril :

GENÈVE : Les cinq minutes de la solidarité, causée par Radio de 18 h. 45 à 18 h. 50 : Le Mouvement de la Jeunesse suisse-romande.

Lundi 21 avril :

GENÈVE : Connaissance du pays, dernière conférence de la série organisée par plusieurs Sociétés féminines, Lycée-Club, 1, rue des Chaudronniers, 18 h. 05 : *Regards sur la musique contemporaine*, par M. A. Mooser. Billets à l'entrée : 1 fr. 50.

Mardi 22 avril :

ZURICH : Office suisse pour les Professions féminines, 14 h. 30, Hôtel St. Gotthard, Bahnhofstrasse, 87 : Assemblée générale annuelle. Ordre du jour : 1. Allotissement de biens.

— 2. Rapport sur la séance tenue le matin de la Commission exécutive. — 3. Extraits du rapport annuel de l'Office. — 4. *La femme et la profession*, conférence par Mme Hedwig Boye, Dr. en phil., ancienne directrice du Bureau d'orientation professionnelle en Pologne. Discussion.

Mercredi 30 avril :

LAUSANNE : *L'éducation par la mère*, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15 : *L'éducation par la mère seule*, par Mme M. Bridel-Schnetzer (Yverdon).

Samedi 24 avril :

ZURICH : Office suisse pour les Professions féminines, 14 h. 30, Hôtel St. Gotthard, Bahnhofstrasse, 87 : Assemblée générale annuelle. Ordre du jour : 1. Allotissement de biens.

— 2. Rapport sur la séance tenue le matin de la Commission exécutive. — 3. Extraits du rapport annuel de l'Office. — 4. *La femme et la profession*, conférence par Mme Hedwig Boye, Dr. en phil., ancienne directrice du Bureau d'orientation professionnelle en Pologne. Discussion.

Mercredi 30 avril :

GENÈVE : Association féminine d'éducation nationale, 18 h. 15 : Visite de la « salle d'histoires nationales » à l'Ecole secondaire, sous la conduite de Mme M. Maire, professeur.

OLGA ROSSIER

ex-directrice de la reine-berthe

couture
lingerie
trousseaux

Tél. 5.41.63

SANS CARTES

(Sauf nouvelles prescriptions)

LAINAGE SYNTHÉTIQUE

très belle qualité

pour costumes tailleurs, larg. 140 cm.

le mètre : Fr. 12.90

—

A. GRAS & C° S.A.

Coutance, 5 - GENÈVE - Tél. 2.64.64

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE